



# République Islamique de Mauritanie

Honneur –Fraternité –Justice

**MINISTERE DU PETROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE**

-----  
**SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)**



**Raccordement électrique du port N'Diago à partir du poste de 90/33 kV de  
Beni-Nadji**

---

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

**Juillet 2022**

1. Le présent appel d'offres international fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans le journal HORIZONS N° 8109 du 03/09/2021.
2. Dans le cadre du Programme National de Développement des Interconnexions Électriques, et afin d'alimenter en énergie électrique le port de N'Diago, la SOMELEC a obtenu un financement du Fonds Arabe de Développement Économique et Social (FADES) (ci-après dénommé «Fonds»), en vue de financer la construction d'une ligne 90kV raccordant le futur poste 90/33 kV du port N'Diago au poste 90/33 kV existant de Beni-Nadji, et envisage d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du Marché pour lequel le présent Appel d'Offres International est émis.
3. Le projet comporte la conception, la fourniture, le montage, les essais, et la mise en service des ouvrages ci-dessous :
  - Une ligne 90kV entre le poste 90/33 kV existant de Beni-Nadji et le poste 90/33kV projeté au port de N'Diago ;
  - Une extension du poste existant 90/33 kV de Beni-Nadji ;
  - Un nouveau poste 90/33kV au port de N'Diago.

Ces travaux doivent être réalisés dans un délai ne dépassant pas 15 mois.

Par le présent avis, la commission des marchés d'investissements de la Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC), société de droit public mauritanien, sise Avenue Boubacar Ben Amer, Ksar à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, agissant en tant que Maître d'Ouvrage délégué, invite les entreprises et groupements d'entreprises éligibles aux financements du Fonds et ayant les qualifications requises à soumettre leurs offres techniques et financières en vue de l'exécution des prestations et travaux de réalisation clés en mains d'une ligne 90kV raccordant le futur poste 90/33 kV du port N'Diago au poste 90/33 kV existant de Beni-Nadji dans la région de Trarza en Mauritanie.

4. Les candidats intéressés par le présent avis d'appel d'offres et répondant aux critères d'éligibilité définis dans les « Instructions aux Soumissionnaires », peuvent obtenir des éclaircissements et des informations complémentaires auprès de :

Monsieur le conseiller spécial du Directeur Général chargé de la Cellule des marchés de la SOMELEC, au quatrième étage.

ilot C, Lot n°121,

Avenue Boubacar Ben Amer

Ksar, Nouakchott, Mauritanie

BP ; 335, Tél ; (00222) 45 25 67 83 / Fax ; 00 222 45 25 39 95

Email : [cmsomelec@gmail.com](mailto:cmsomelec@gmail.com) ; [haiba@somelec.mr](mailto:haiba@somelec.mr)

Nouakchott (Mauritanie)

5. Les candidats intéressés par le présent avis d'appel d'offres et répondant aux critères d'éligibilité, peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres en langue française en formulant une demande écrite auprès de la SOMELEC à l'adresse indiquée au point 4 et ce contre un paiement non remboursable par virement bancaire de 50 000 ouguiyas (MRU).

Seules les offres accompagnées d'un reçu d'acquittement de ce montant seront évaluées.

Les entreprises intéressées par le projet peuvent également consulter gratuitement le dossier à l'adresse mentionnée au point 4.

6. Les soumissions doivent être rédigées en langue française et établies conformément au dossier d'appel d'offres et devront parvenir au plus tard **27/09/2022 à 12H00 TU** à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Commission des Marchés de la SOMELEC

Avenue Boubacar Ben Amer

BP 355

Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89

Email : [cmsomelec@gmail.com](mailto:cmsomelec@gmail.com) ; [haiba@somelec.mr](mailto:haiba@somelec.mr)

Nouakchott (Mauritanie)

7. Les plis seront ouverts **le même jour à 12h00 TU** à la même adresse en séance publique de la commission des marchés d'investissements et en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf millions ouguiyas (9 000 000 MRU), qui reste valide jusqu'au trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'offre.
9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 180 jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT**

**Cheikh ABDELLAHI BEDDA**

**Annexe:**

Critères d'évaluation et de qualification